

CFC d'horloger de production: Module Achevage-réglage

Module - Standard

Ref	Dates	Jours	Heures	Durée	Financement	CHF
p739		Lu Ma Me Je Ve	17h30-21h15	460 périodes	Q+	CHF 9'380

DÉFINITION

Ce module vient après l'obtention de l'AFP (Attestation fédérale professionnelle) d'opérateur en horlogerie et qui amène au CFC (Certificat de capacité) d'horloger de production.

Il permet d'acquérir des connaissances théoriques et pratiques dans le domaine de l'achevage et du réglage et d'obtenir le certificat "achevage-réglage" reconnu et délivré par la Convention Patronale de l'Industrie Horlogère suisse (CPIH).

Admission sur dossier, sous réserve de remplir les conditions fixées par le canton de Genève (OFPC).

Plus d'informations sur les conditions d'admission ici

Formulaire d'inscription

PRÉREQUIS

- Avoir obtenu le titre d'opérateur en horlogerie AFP ou un autre titre jugé équivalent.
- Être en emploi et pratiquer dans le domaine de l'horlogerie.

PUBLIC

Toute personne intéressée par ce domaine, qui demande une excellente dextérité et de la concentration.

OBJECTIFS

- Démontrer des compétences spécifiques dans le domaine de l'achevage réglage ;
- Mettre en pratique le contrôle et l'ajustement de l'échappement à l'ancre suisse ;
- Mettre en place un spiral plat et opérer le réglage de la marche de manière optimale.

CONTENU

- Pratique achevage et réglage
- Théorie achevage-réglage

DURÉE ET ORGANISATION

460 périodes de 45 min, à raison de 3 soirs par semaine, en moyenne

CONTACT

E : florence.chevallay@ifage.ch

T : +41 22 807 3084